



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES,
DE L'UTILITE PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Bureau de l'utilité publique, de la concertation
et de l'environnement
Section Enquêtes publiques et Environnement

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté du Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône en date du 12 mai 2017, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de création d'une Zone Agricole Protégée, sur le territoire de la commune de Cuges-les-Pins. Des informations sur ce projet peuvent être demandées à la Mairie de Cuges-les-Pins -Service Urbanisme - Mme Sylvie Osteng ou M. Frédéric Wilzack (04 42 73 83 57).

Une enquête publique, destinée à assurer l'information et la participation du public se déroulera **du 19 juin au 19 juillet 2017** inclus en mairie de **Cuges-les-Pins** – Service Urbanisme – 25, Route nationale – 13780 Cuges-les-Pins, siège de l'enquête. Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne pourra :

✓ prendre connaissance du dossier, et consigner ses observations sur un registre d'enquête, au siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) ;

✓ consulter le dossier sur un poste informatique mis à la disposition du public à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, Direction des Collectivités Locales, de l'Utilité Publique et de l'Environnement, Bureau de l'Utilité Publique de la Concertation et de l'Environnement, place Félix Baret, 13006 MARSEILLE (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 - Bureau n°421 - Contact: se présenter au bureau n°429 ou 431) ;

✓ consulter le dossier sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône à l'adresse : <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-hors-ICPE/Cuges-les-Pins>

✓ adresser ses observations par correspondance postale au commissaire enquêteur au siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : relationspubliques@cuges-les-pins.fr. Elles seront annexées dans les meilleurs délais au registre d'enquête tenu à la disposition du public au siège de l'enquête, et consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration.

Monsieur Jean-Pierre VALLAURI, Ingénieur divisionnaire de l'Industrie et des Mines, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public, et recevra ses observations orales et écrites, au siège de l'enquête, aux jours et heures suivants:

- lundi 19 juin 2017	: de 9h00 à 12h00
- mercredi 28 juin 2017	: de 14h00 à 17h00
- lundi 03 juillet 2017	: de 14h00 à 17h00
- mercredi 12 juillet 2017	: de 14h00 à 17h00
- mercredi 19 juillet 2017	: de 14h00 à 17h00

Après la clotûre de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à la mairie de Vitrolles et à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la Préfecture des Bouches du Rhône à l'adresse <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-hors-ICPE/Cuges-les-Pins>.

Fait à Marseille, le 18 MAI 2017

Pour le Préfet
Le Chef de Bureau de
l'Utilité Publique
Concertation et Environnement

Patrick PAYAN